



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Elections-2012-le-mouvement-communautaire-en-sante-et-services-sociaux-veut-du-concret>

# Élections 2012 : le mouvement communautaire en santé et services sociaux veut du concret !



- Communiqués -

Date de mise en ligne : mercredi 5 septembre 2012

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 5 sept. 2012 - La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (Table) et la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) se réjouissent de l'élection d'une première femme à la tête du gouvernement et saluent certaines promesses du nouveau gouvernement. Cependant, elles s'inquiètent que le Parti Québécois (PQ) n'ait pas encore annoncé qu'il rehausserait le financement des organismes communautaires en santé et services sociaux.**

La Table et la CTROC se réjouissent que le nouveau gouvernement abolisse la taxe santé. « Depuis sa mise en place, nous dénonçons cette tarification indirecte. Cette taxe est injuste et doit être retirée ! » souligne madame Céline Morin, présidente de la Table. Tout au long de la campagne électorale, le PQ a réitéré son engagement d'abolir cette taxe et de compenser en imposant davantage les plus riches. Les promesses d'abolir la loi 12 (projet de loi 78) et la hausse des droits de scolarité satisfont également aux revendications de la Table et de la CTROC.

Les deux organisations sont cependant préoccupées par le financement du mouvement communautaire en santé et services sociaux. Les choix budgétaires des dernières années ont mené à l'appauvrissement des personnes les plus démunies. « Interpellé par la Table et la CTROC, le PQ s'est engagé à assurer aux organismes communautaires un 'financement stable et récurrent' sans toutefois annoncer un rehaussement des sommes versées » de dire Sébastien Rivard, porte-parole pour la CTROC. Cela est d'autant plus surprenant qu'à chaque étude des crédits, le PQ a réclamé davantage de financement pour le mouvement communautaire.

Les attentes sont grandes, notamment parce que la Politique gouvernementale de reconnaissance de l'action communautaire a été adoptée sous un gouvernement péquiste en 2001. Par ce document, l'État s'engage à valoriser, promouvoir et soutenir l'action communautaire.

La Table et la CTROC continueront de rappeler que l'État se doit de redistribuer la richesse et maintenir des services publics accessibles et universels, en plus d'offrir un soutien adéquat aux organismes communautaires contribuant à la justice sociale.

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (Table) est formée de 38 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs.

La Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) regroupe 16 Tables régionales d'organismes communautaires oeuvrant majoritairement en santé et services sociaux et provenant de toutes les régions du Québec. Elle est un lieu d'analyse et d'action sociale et politique qui permet de promouvoir les intérêts des organismes communautaires en santé et services sociaux, tous secteurs d'intervention confondus, et ceux des populations auprès desquels ils interviennent.